



POUR ÉVITER QUE L'ON CONTINUE À RÉPÉTER DES SOTTISES AU SUJET DE L'ARMÉE

par Gérard Bissainthe

Lorsqu'à propos de ce qui se passe en Haïti avec l'occupation des espaces militaires par des membres des FADH, quelqu'un écrit: "à bas l'armée, à bas la Minustah", mon premier réflexe est de penser qu'il s'agit d'une belle âme, qui rêve de vivre dans un monde parfaitement harmonieux, dans lequel les problèmes posés par les citoyens déviants (les meurtriers, les voleurs et autres zinglindos) se résoudreient tout seuls sans l'usage de la force. Saint François d'Assise a vécu sans jamais avoir eu à faire lui-même usage de la violence et l'histoire religieuse (parfois, il est vrai, proche de la légende) raconte qu'il a pu, un jour, à Gubbio, un petit village d'Italie, par la seule force de sa douceur, apprivoiser un loup qui répandait la terreur dans la région (1).

Mais pour le commun des mortels les choses ne sont pas si simples. Les zinglindos qui, eux, font usage de la force, ne déposent pas les armes devant des Saint François d'Assise qui sont rarissimes sur notre planète et en particulier sur notre terre haïtienne.

Partout dans le monde et dans notre pays aussi, les êtres humains pour tenir en respect les zinglindos qui, eux, utilisent des armes, sont obligés d'utiliser aussi des armes. Ils peuvent le faire à titre individuel au nom de ce que nous appelons la légitime défense; ou bien lorsqu'ils vivent en collectivité, ils mettent sur pied, par consensus, un groupe de personnes auxquelles ils confient la responsabilité de la protection des personnes et des biens dans la collectivité. Traditionnellement dans le monde occidental qui a été sous l'influence de la civilisation gréco-romaine, on donnera à ce corps le nom de "police" (du mot grec "polis" qui veut dire "ville" ou

“cité”). Dans les langues du monde occidental on désignera la même institution par des mots qui sont des variantes du vocable “police” (espagnol “policia”, allemand “polizei”, italien “polizia”; consultez comme moi les dictionnaires d’Internet).

Cette institution de “police” s’occupe d’abord des problèmes internes de sécurité et d’ordre posés par les membres de la collectivité. S’il advient que des menaces viennent d’éléments extérieurs à la collectivité, cette même “police” fait face à ces menaces. Mais si les menaces extérieures sont importantes et permanentes, par exemple pour une collectivité nationale en face d’autres collectivités nationales, cette collectivité se voit obligé

-Ou bien de partager cette même police originelle en deux corps, l’un spécialisé dans les problèmes de sécurité interne et l’autre spécialisé dans les problèmes de sécurité extérieure et on garde pour les deux corps le même nom de “police nationale”. C’est le cas, par exemple de Costa Rica qui n’a qu’une “police” en charge des problèmes internes, à l’intérieur du territoire et des problèmes externes, sur les frontières de la nation.

-ou bien de créer un autre corps pour la sécurité externe en lui donnant un autre nom et ce nom sera en général “l’armée”. Essentiellement une armée n’est qu’une “police des frontières” (en prenant ce mot dans son sens le plus large).

C’est donc un mythe de croire que Costa Rica n’a pas d’armée. Sa police lui sert d’armée. Il s’agit d’un simple subterfuge linguistique. Costa Rica confie à des services spécialisés de sa “Police” les fonctions et les tâches ailleurs confiées à un corps qui s’appelle l’armée, à savoir la surveillance des frontières avec le Nicaragua et Panama, la surveillance des eaux territoriales, le contrôle du trafic de la drogue, le contrôle de la contrebande, le contrespionnage, etc..

D’autres pays utilisent une autre solution pour régler ces problèmes normalement confiés à une armée: ils confient constitutionnellement ces tâches et ces fonctions à une armée étrangère. C’est le cas de la principauté de Monaco qui, par contrat, confie à l’armée de l’État Français le soin de lui servir d’armée.

Ce qui est clair c’est que “la chose” qui s’appelle “l’armée” existe TOUJOURS, même si “le mot” peut ne pas exister. Si demain nous n’avons qu’une police, nous n’allons pas supprimer les fonctions et les tâches dont normalement s’occupe une “armée”: surveillance des frontières, surveillance des eaux territoriales, contrôle du trafic de la drogue, contrôle de la contrebande, contrespionnage, etc..

Toute la question est de trouver la solution la plus rationnelle et la moins coûteuse aux problèmes de sécurité interne et externe d’un pays.

Voici les options:

1.- Avoir deux corps différents: une police et une armée.

2.- N'avoir qu'une police qui s'occupe de tout.

3.- N'avoir qu'une police et demander à un autre État (les États-Unis, par exemple) que son armée nous serve d'armée.

De toutes façons nous sommes et serons toujours acculés à choisir une de ces trois options.

Le citoyen qui crie en même temps: “à bas l'armée” et “à bas la Minustah”, apparemment choisit l'option 2 (une police qui s'occupe de tout). Je veux croire qu'il n'est pas pour la solution de Saint François d'Assise, à moins qu'il ne soit lui-même un Saint François d'Assise.

Personnellement je suis pour la solution 1 (deux corps différents)

D'une certaine manière nous sommes aujourd'hui avec la Minustah dans la solution 3 (une armée étrangère nous sert d'armée).

Face à cette solution 3 actuelle, j'ai plusieurs objections et j'aimerais que les partisans de cette solution 3, au lieu de continuer à écrire n'importe quoi, répondent rationnellement à ces objections. S'ils me trouvent des réponses convaincantes, je les rejoins.



Deuxième objection

Une analyse pragmatique

La Minustah a fait la démonstration qu'elle est incapable de résoudre les problèmes de sécurité et d'ordre d'Haïti qui, depuis son arrivée empiront chaque jour. Donc sur ce point la Minustah n'est pas la solution.

Troisième objection

Une analyse rationnelle

Des forces armées composées d'étrangers ne pourront jamais résoudre les problèmes de sécurité et d'ordre d'un pays. Ce ne s'est JAMAIS vu. A moins qu'elles n'établissent un véritable régime de terreur dans le pays, comme firent les militaires nazis en France pendant l'occupation. Il faut qu'il existe une forme d'homogénéité entre les forces de sécurité et d'ordre et la population locale.

La Minustah est, a toujours été et restera une impasse.

Revenons maintenant à nos trois options. Cherchons une solution d'avenir et partons de zéro. Que devons-nous choisir?

1.- A mon avis, nous devons exclure l'option 3: une police nationale avec une armée étrangère. Voir les trois objections que je viens d'étudier ci-dessus.

Pour être complet nous devons dire que la Minustah est une solution CONJONCTURELLE mise en place à cause des développements circonstanciels de notre histoire récente. Mais on peut poser la question: "Ne pourrions-nous pas imaginer la solution STRUCTURELLE d'une armée étrangère qui nous serve d'armée, comme dans le cas de Monaco, pendant que nous n'aurions qu'une police?"

REPONSE

A la limite pourquoi pas? Nous pourrions, par exemple, demander par contrat aux États-Unis que l'armée américaine nous serve d'armée et s'occupe de toutes les questions qui relèvent d'une armée: surveillance de nos frontières, surveillance de nos eaux territoriales, contrôle du trafic de la drogue et contrôle de la contrebande, contrespionnage, etc..

Monaco effectivement a choisi cette solution avec la France. Théoriquement parlant, cela reste possible pour nous. Cette solution aurait l'avantage de la clarté; nous saurions exactement sur quel pied nous dansons avec les États-Unis, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui. Cette solution a donc sa logique. Mais personnellement je serais contre un tel projet, en particulier pour des raisons qui tiennent à notre histoire. Toutefois si la nation votait démocratiquement, librement (non pas dans ce genre d'élections bidon que nous avons aujourd'hui) pour un tel projet, je me soumettrais.

2.- Envisageons l'option 2:

N'avoir qu'une police qui s'occupe de tout.

Cette option semble être le rêve de beaucoup d'Haïtiens qui pensent que cette solution va nous apporter le bonheur et la paix. Ils font remarquer qu'une armée est budgétivore et que le pays est pauvre.

REPONSE

Il est certain qu'une armée est budgétivore. Mais nous devons comprendre que ce sont les fonctions et les tâches dont s'occupe l'armée (surveillance de nos frontières, surveillance de nos eaux territoriales, contrôle du trafic de la drogue et contrôle de la contrebande, contrespionnage, etc.) qui sont budgétivores. Même la police-corps-unique devra AUSSI s'occuper de ces fonctions et de ces tâches qui sont budgétivores.

3.- Envisageons l'option 3

Avoir deux corps différents: une police et une armée.

Cette option est celle de quasiment toutes les nations dites modernes. Sans doute parce que l'expérience a prouvé qu'elle est sinon la meilleure, du moins la moins mauvaise. Elle est probablement la solution la plus économique et la mieux gérable. Je continuerai personnellement à la préconiser.

Finalement nous nous rendons compte qu'il n'y a pour nous que deux vraies options:

Ou bien option A: des forces armées strictement nationales, indigènes, avec deux corps, une police et une armée toutes les deux strictement nationales et indigènes

Ou bien option B: Des forces armées mixtes avec une police nationale et une armée étrangère.

Maintenant nous tombons dans une grande question. Un nombre invraisemblable d'Haïtiens, dont finalement la générosité n'a d'égale que la naïveté, crient à tue-tête:

“Nous pa vlé on lamé krazé zo, krazé grenn.”

En attendant le prochain article que je publierai sur “*la problématique de la violence*”, je dirai ici simplement ceci: une force armée qui doit maintenir l'ordre et faire respecter la loi est TOUJOURS composé de “spécialistes de la violence”, c'est à dire des hommes ou des femmes à qui on apprend les meilleures méthodes pour mettre d'autres hommes et femmes hors d'état de nuire, et ces méthodes incluent aussi l'art de tuer et de blesser. Ne nous voilons pas la face, un policier ou un soldat porte normalement une arme qui est un engin pour blesser ou tuer, dans

ce sens tout policier et tout soldat est potentiellement et je dis bien potentiellement “une machine à tuer”. Dans ce sens toute armée au monde est potentiellement et je dis bien potentiellement une armée “krazé zo”, qu’elle s’appelle les FADH ou la Minustah. L’armée, toute armée, est en elle-même un bras articulé qui frappe et qui tue; c’est son essence. Personne n’a encore trouvé le secret pour protéger les personnes et les biens contre les déviants qui, eux, sont souvent armés et violents, avec des hommes désarmés et non-violents. On ne changera pas l’essence de ce bras articulé. Ce qu’on peut changer c’est le cerveau qui est derrière ce bras articulé. Et c’est le fond du problème. Si ce cerveau est anti-démocratique, l’armée et la police seront anti-démocratiques. Si ce cerveau est démocratique, l’armée et la police seront démocratiques.

Quel est ou était le cerveau derrière les FADH et quel est le cerveau derrière la Minustah? That’s the question. Nous en parlerons bientôt.

Le chœur des pleureurs et des pleureuses qui dansent au clair de lune en chantant: “Nou pa vlé lamé!” est simplement victime d’une mentalité magique et fétichiste. Car sous une forme ou sous une autre nous aurons toujours une armée (cachée dans une Police ou bien une armée étrangère, comme avec la Minustah). Chassez l’armée, elle revient au galop. A peine Aristide avait-il “détruit” l’armée que l’armée étrangère est arrivée au galop quelque temps après et c’est lui-même qui fut acculé à la demander. Plus tard, même sa garde rapprochée a été étrangère. La grande faiblesse et la grande erreur d’Aristide, c’est qu’il n’a jamais su mettre sur pied une “armée régulière nationale” pour asseoir son pouvoir.

Celui qui crie: à bas l’Armée, dit AUTOMATIQUEMENT: vive la Minustah.

Celui qui crie: à bas la Minustah, dit AUTOMATIQUEMENT: vive l’Armée (ou vive la Police avec une armée bien cachée dans la Police).

Et celui qui crie: à bas l’Armée et à bas la Minustah dit AUTOMATIQUEMENT: vivent les zinglindos!

“Chat’ pa la rat’ dansé”.

A moins qu’il ne soit en train de prier Saint François d’Assise.

Les 184, le Gouvernement actuel, le Parlement actuel disent tous: à bas l’armée!
Traduction automatique: vive la Minustah!

Quels sont les avantages de la Minustah?

La Minustah prend à son compte tous les frais d’une armée qui est toujours budgétivore, sous forme d’assistance aux parasites experts, chevronnés, patentés que nous sommes. Nous oublions seulement que demain nous devons passer à la caisse, car tout cela se paie. Les salaires mirobolants de la Minustah nous seront

tôt tard facturés. On ne fait plus rien pour nos beaux yeux qui ont perdu beaucoup de leur charme. Et la note demain sera salée.

Les soldats des FADH qui avaient occupé des espaces militaires ont apparemment quitté les lieux. Une défaite? Non. Guérilla: "Hit and Run". Soyez tranquilles, ils reviendront. Ce n'est pas que je sois dans les secrets des dieux. Simplement j'analyse. Froidement. Ce que ne fait pas le chœur des pleureurs et des pleureuses.

Gérard Bissainthe
31 juillet 2008

(1.-) L'histoire du Loup de Gubbio

<http://mythesfondateurs.perso.cegetel.net/Le%20loup%20de%20Gubbio.htm>

(2.-) Extraits de la Constitution d'Haïti de 1987

Article 263:

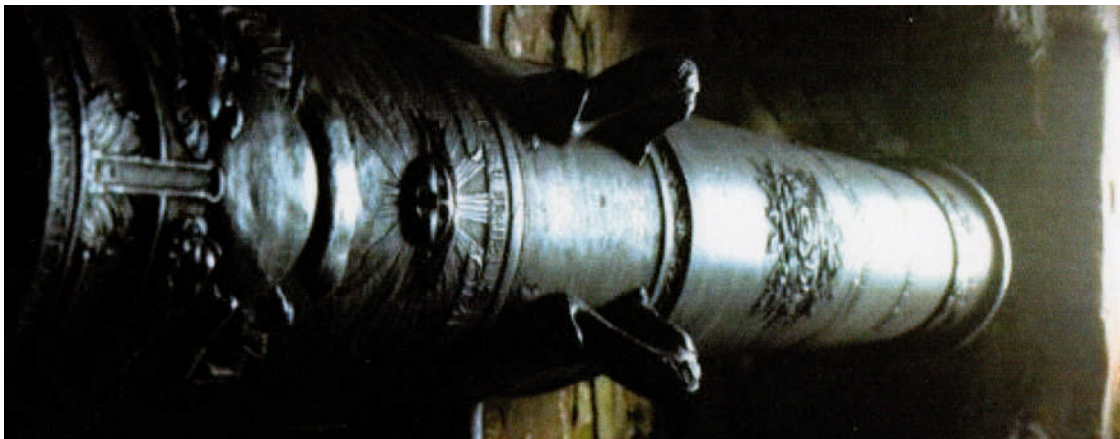
La Force Publique se compose de deux (2) Corps distincts:

- a) les Forces Armées d'Haïti;
- b) les Forces de Police.

Article 263.1:

Aucun autre Corps Armé ne peut exister sur le Territoire National.

(3.-) Je rapporterai en particulier une conversation qu'il m'est arrivé d'avoir avec un haut gradé d'une armée étrangère, qui m'avait impressionné par sa culture.



Un des canons de « bronze » parmi ceux qui sont restés à la "CITADELLE HENRY CHRISTOPHE."